

## COLLEGE JEANNE CLUZEL - 03390 MONTMARAULT



# PRESENTATION DU BUDGET

# ANNÉE 2023



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Jeanne Cluzel  
Montmarault

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022**





# SOMMAIRE



Définitions d'un budget



L'établissement en chiffres



Budget prévisionnel 2023



Le budget est un **acte de prévision et d'autorisation de recettes et de dépenses**, proposé au vote du Conseil d'Administration de l'EPLE. C'est une **autorisation donnée à l'ordonnateur de réaliser des dépenses et d'encaisser les recettes prévues**. Il est constitué d'un budget principal qui peut être complété par un ou plusieurs budgets annexes.

## UN BUDGET, C'EST QUOI ?





## BUDGET PRINCIPAL Section Fonctionnement

### 3 Services Généraux

- Activités Pédagogiques (AP)
- Vie de l'Elève (VE)
- Administration & Logistique (ALO)

### 2 Services Spéciaux

- Restauration & Hébergement (SRH)
- Bourses Nationales (SBN)

## BUDGET PRINCIPAL Section Investissement

### 1 Service d'Investissement

- Opérations en Capital (OPC)

## BUDGETS ANNEXES

# DE QUOI SE COMPOSE LE BUDGET ?





## UNITÉ

Budget présenté dans un document unique

## UNIVERSALITÉ

Ensemble des recettes de l'année permet indifféremment de prendre en charge l'ensemble des dépenses de l'année

## ANNUALITÉ

Budget établi et voté pour une seule année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

## SPÉCIALITÉ

Crédits affectés à un service ne peuvent être utilisés pour un autre service sans l'autorisation du Conseil d'Administration

## ÉQUILIBRE

Dépenses prévues = Recettes prévues  
Déséquilibre compensé par les fonds de réserves de l'établissement

# LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BUDGET



COLLÈGE DÉPARTEMENTAL  
JEANNE CLUZEL



# L'ÉTABLISSEMENT EN CHIFFRES

CLASSE	FILLES	GARCONS	DEMI-PENSIONNAIRE	EXTERNE	TOTAL	
3A	11	4	13	2	15	32
3B	11	6	16	1	17	
4A	9	12	18	3	21	43
4B	5	17	14	8	22	
5A	7	14	18	3	21	44
5B	8	15	18	5	23	
6A	9	14	19	4	23	43
6B	6	14	18	2	20	
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>96</b>	<b>134</b>	<b>28</b>	<b>162</b>	



## EFFECTIF 2022/2023

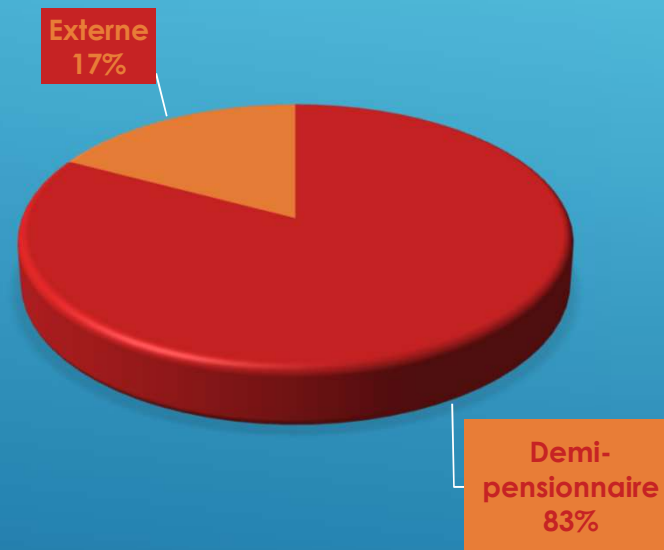
Au 21 novembre 2022

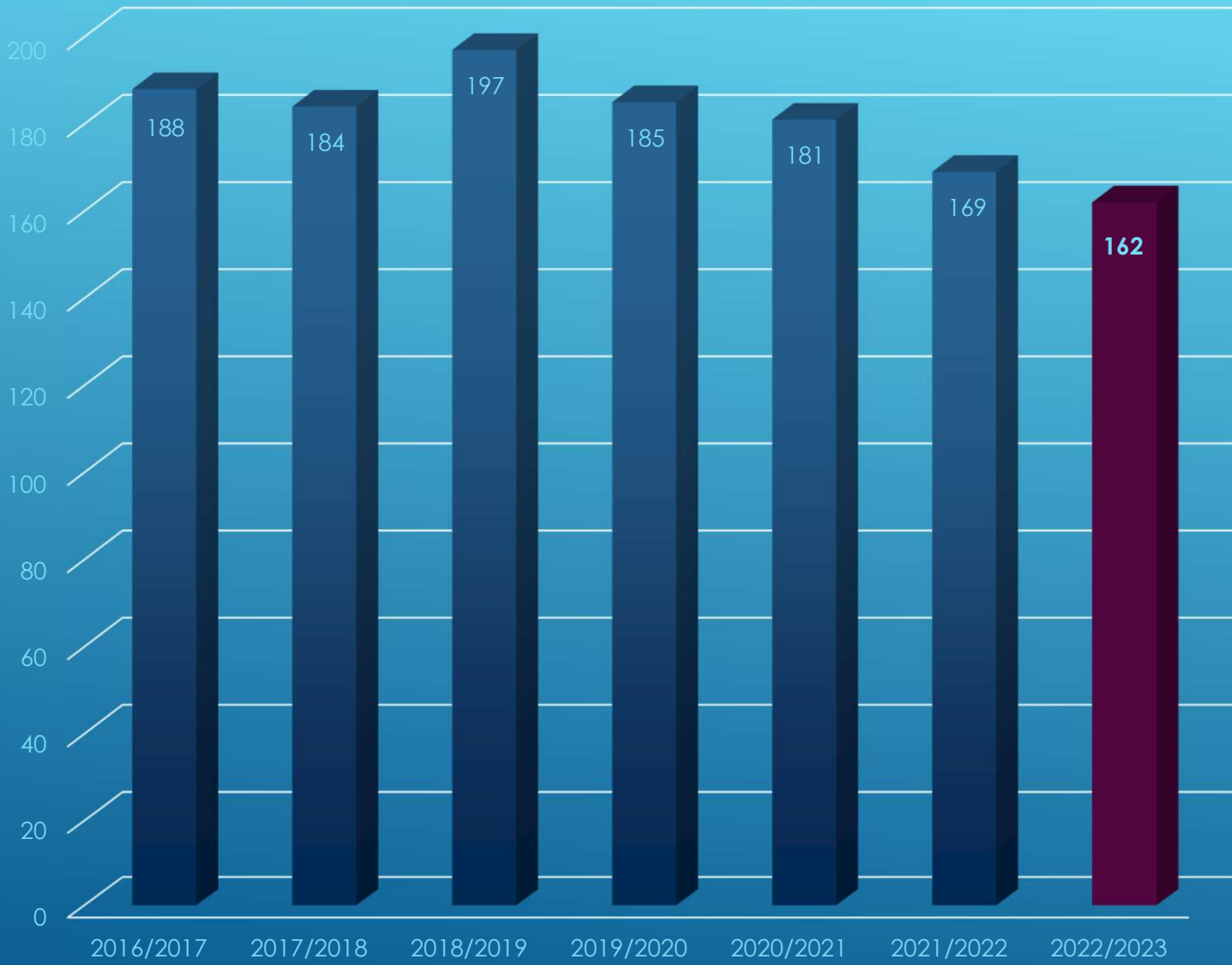




## EFFECTIF 2022/2023

Au 21 novembre 2022





## EVOLUTION EFFECTIF

2016-2023

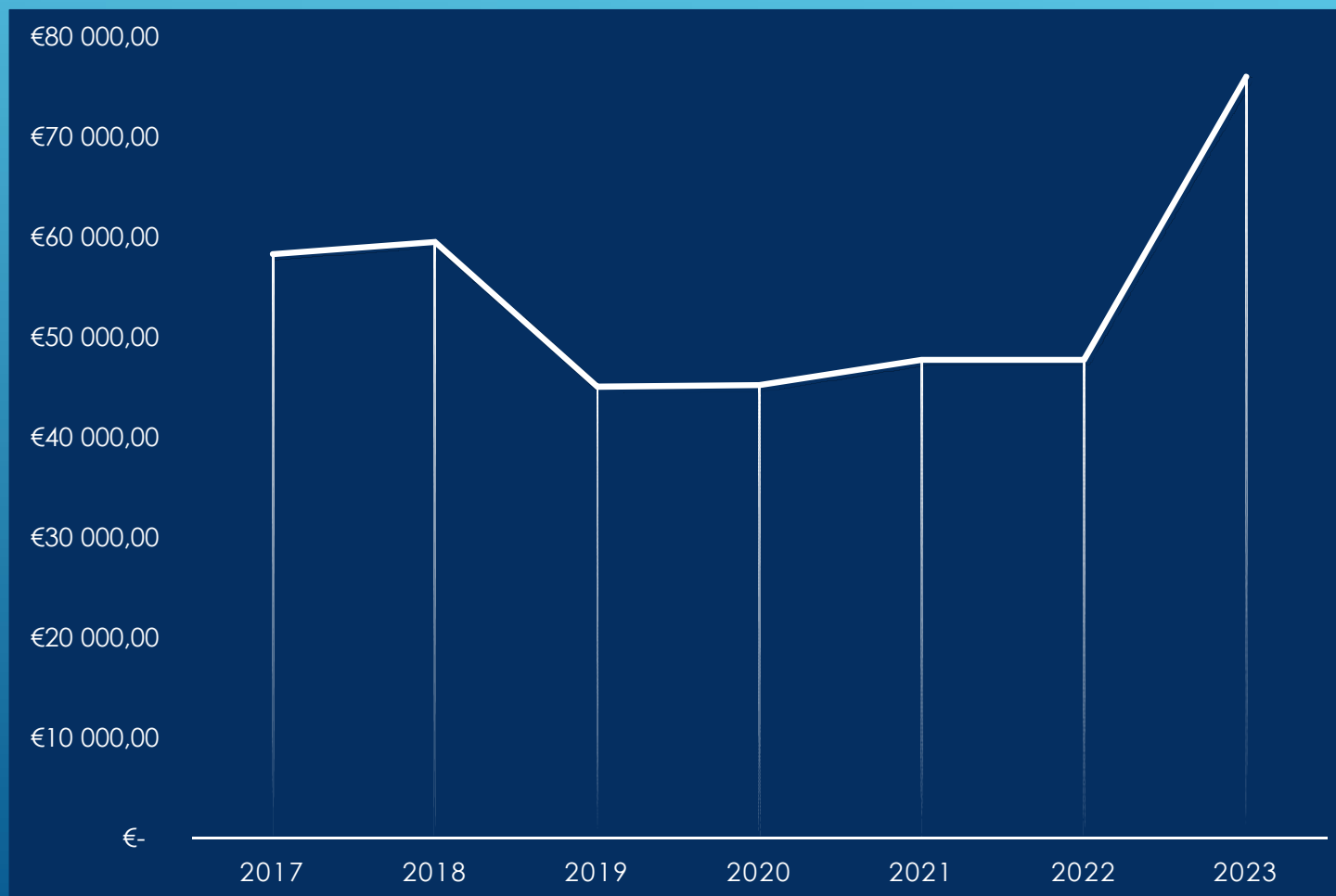




# PRESENTATION DU BUDGET 2023



Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DGF	58.300 €	59.534 €	45.066 €	45.243 €	47.750 €	47.750 €	<b>76.015 €</b>



## DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Lors de sa séance du 24 octobre 2022, la Commission Permanente du Conseil Départemental de l'Allier a octroyé **76.015,00 €** au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement au Collège Jeanne Cluzel.



Service	Montant	% DGF
AP	0 €	0,00 %
ALO	76.015 €	100,00 %
SRH	0 €	0,00 %
<b>Total</b>	<b>76.015 €</b>	<b>100,00 %</b>



## REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La DGF est répartie en totalité sur le service Administration & Logistique (ALO) pour **76.015 €**



■ Service AP ■ Service ALO ■ Service SRH





## DOTATIONS COMPLEMENTAIRES

En complément de la DGF, des aides pédagogiques ont été affectées à l'établissement par le Conseil Départemental au titre de l'année 2023.

Le solde des crédits globalisés 2022 sont reportés sur le budget 2023.



	Désignation	Montant	Service d'affectation
Subventions départementales	Aide à l'accès à la natation pour le niveau 6 <sup>ème</sup>	1.575 €	AP
	Aide pédagogique aux collèges à destination des sites départementaux uniquement	980 €	
	Aide pédagogique aux collèges à destination des sites départementaux et non départementaux	1.960 €	
Subventions ministérielles	Crédits globalisés – Autres dépenses pédagogiques	377,13 €	
	Crédits globalisés – Manuels scolaires	100,00 €	
	Crédits globalisés – Ressources Pédagogiques Numériques	2.209,20 €	
	Total	7.201,33 €	



Catégorie	Prestataire au 01/01/2023	Service AP	Service ALO	Service SRH
Location copieurs	BUREAU ET GESTION	50,00 %	50,00 %	
Papier repro	Divers fournisseurs	60,00 %	40,00 %	
Vérification des extincteurs, blocs de secours, désenfumage (1)	CHUBB FRANCE		85,00 %	15,00 %
Collecte et traitement des déchets	SICTOM Région Montluçonnaise		10,00 %	90,00 %
Vérifications électriques (2)	BUREAU VERITAS		90,00 %	10,00 %
Vérification gaz (3)	SOCOTEC		33,00 %	67,00 %

(1) Répartition effectuée en fonction du nombre d'appareils (ALO : 35/45 extincteurs - SRH : 10/45 extincteurs) (ALO : 70/88 BAES – SRH : 18/88 BAES) (ALO : 2/2 désenfumage)

(2) Répartition effectuée en fonction de la surface des locaux (ALO : 2775/3037 m<sup>2</sup> - SRH : 262/3037 m<sup>2</sup>)

(3) Répartition effectuée en fonction des points d'arrivée (ALO : 3/9 points - SRH : 6/9 points)

## MODE DE CALCUL DES MONTANTS DE VIABILISATION, ENTRETIEN ET REPARATIONS

Certains contrats sont répartis en fonction de différents critères (surface des locaux, compteurs...) afin d'être au plus près de la réalité.





Viabilisation	Prestataire au 01/01/2023	Service ALO	Service SRH
Eau (1)	SIVOM	70,00 %	30,00 %
Électricité (2)	EDF	90,00 %	10,00 %
Gaz (3)	TOTAL DIRECT ENERGIES	70,00 %	30,00 %

(1) Ratio applicable **uniquement sur la facture relative au compteur n°2400374 (Bâtiment B + C)** les deux autres compteurs (n°2400644 et 2401098) sont affectés à 100,00 % sur ALO (Bâtiment A + D)

(2) Répartition effectuée en fonction de la surface des locaux (ALO : 2775/3037 m<sup>2</sup> - SRH : 262/3037 m<sup>2</sup>)

(3) Ratio applicable **uniquement au compteur n°GI094431 (Bâtiment B + C)** les deux autres compteurs (n°17185528182964 et 17254269156958) sont affectés à 100,00 % sur ALO (Bâtiment A + D)

## MODE DE CALCUL DES MONTANTS DE VIABILISATION, ENTRETIEN ET REPARATIONS

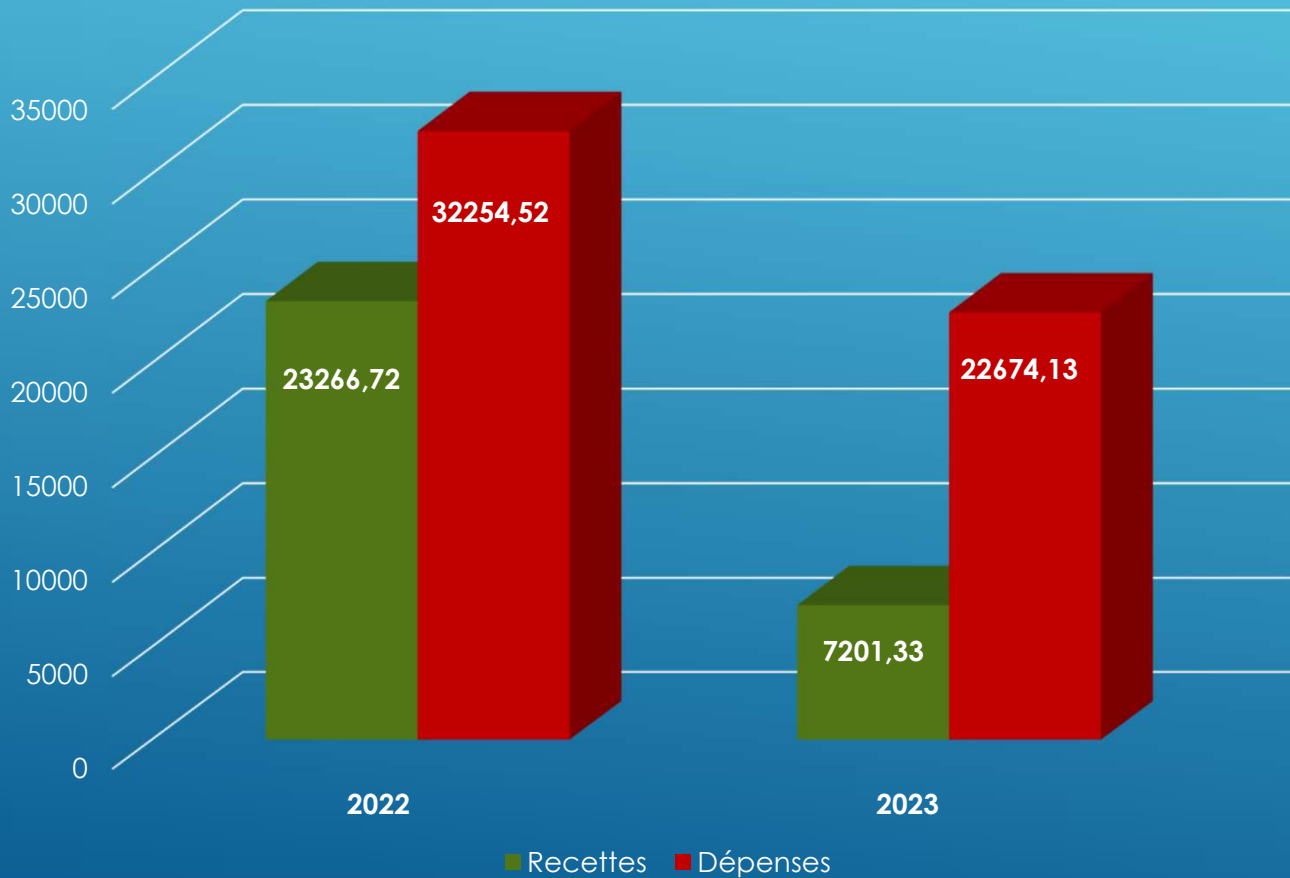
Tout comme les contrats, la viabilisation est répartie en fonction de différents critères (surface des locaux, compteurs par secteur, consommation...) afin d'être au plus près de la réalité.





# SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Evolution 2022-2023



RECETTES	DEPENSES
7.201,33 €	22.674,13 €

Un déséquilibre est constaté entre les recettes et les dépenses d'un montant de **-15.472,80 €** (*prise en charge par le FDR des dépenses courantes*). Selon le principe d'équilibre, le prélèvement sur fonds de réserve de ce montant sera effectué pour compenser cette inégalité.



# SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Recettes		Dépenses	
Subvention Natation	1.575,00 €	Natation	2.375,00 €
Sorties Allier	980,00 €	Sorties Allier	1.280,00 €
Sorties Allier et multi-destinations	1.960,00 €	Sorties Allier et multi-destinations	2.560,00 €
Programme 141 (Crédits globalisés)	2.686,33 €	Programme 141 (Crédits globalisés)	2.686,33 €
		Contrat copieur	1.472,80 €
		Fournitures enseignement	4.100,00 €
		Fonctionnement (Projets)	8.200,00 €

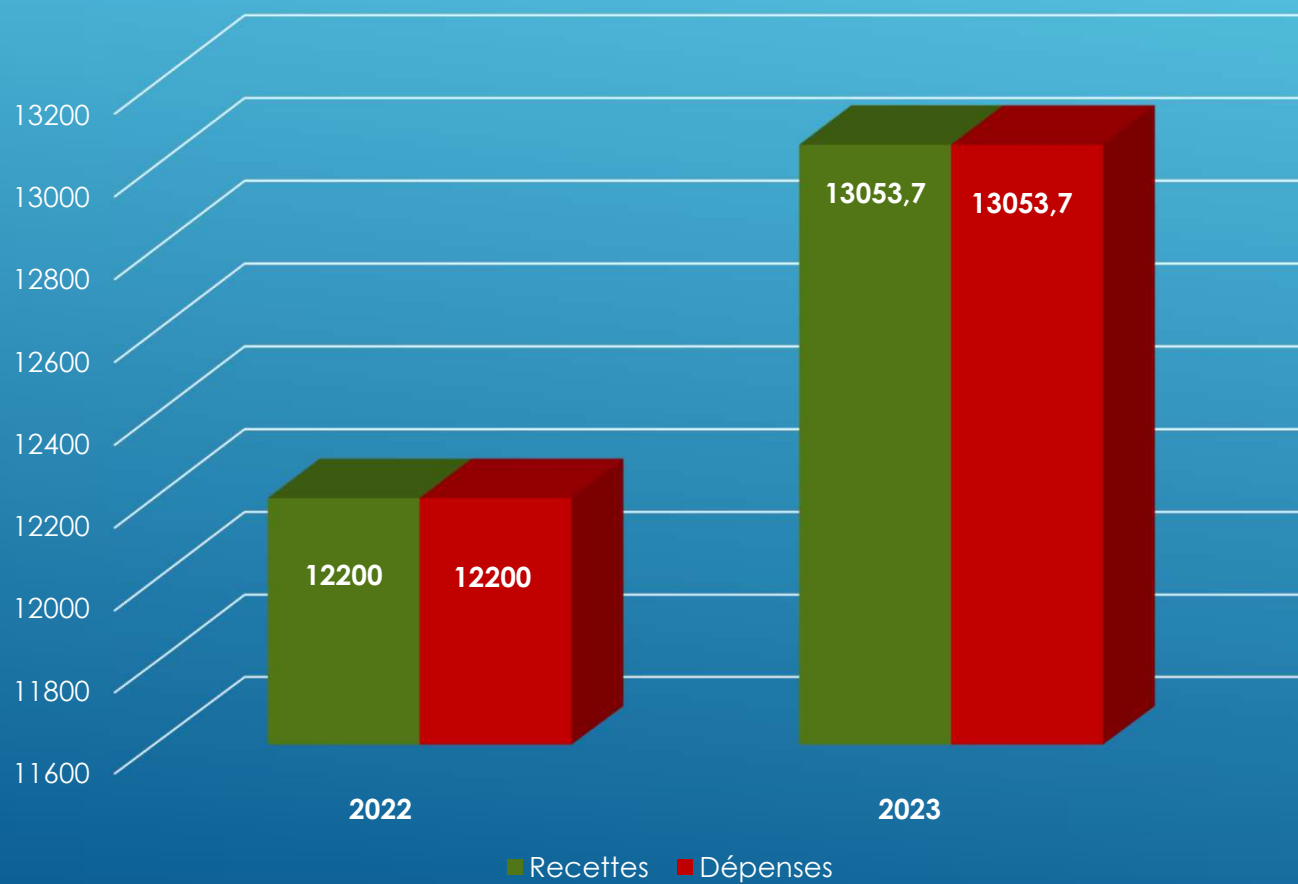
RECETTES	DEPENSES
7.201,33 €	22.674,13 €

Un déséquilibre est constaté entre les recettes et les dépenses d'un montant de **-15.472,80 €** (prise en charge par le FDR des dépenses courantes). Selon le principe d'équilibre, le prélèvement sur fonds de réserve de ce montant sera effectué pour compenser cette inégalité.



# SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

Evolution 2022-2023



RECETTES	DEPENSES
13.053,70 €	13.053,70 €



# SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

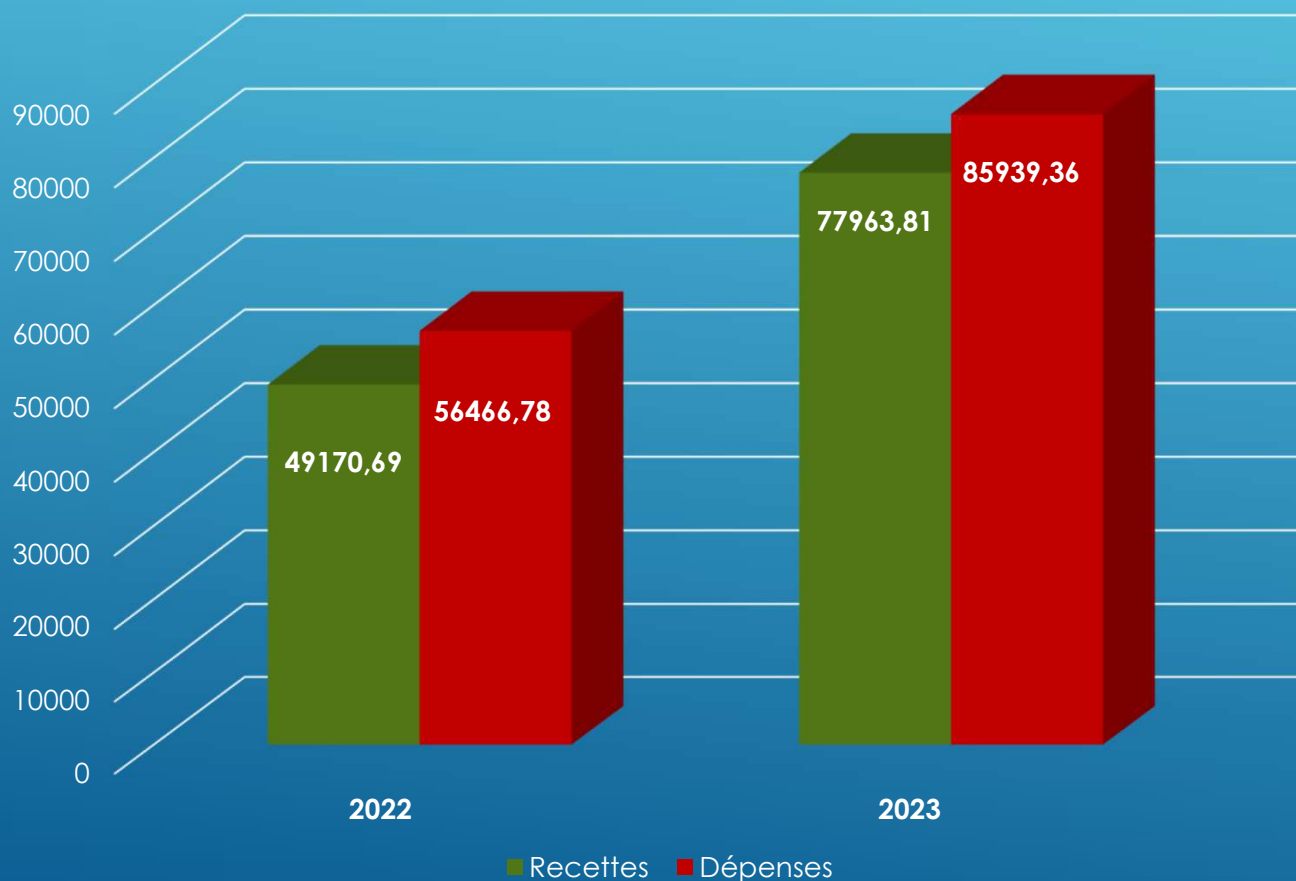
Recettes		Dépenses	
Fonds Social	6.253,70 €	Fonds Social	6.253,70 €
Fonds d'Aide aux Collégiens	6.200,00 €	Fonds d'Aide aux Collégiens	6.200,00 €
Parcours Education Artistique et Culturelle	600,00 €	Parcours Education Artistique et Culturelle	600,00 €

RECETTES	DEPENSES
13.053,70 €	13.053,70 €



# SERVICE ADMINISTRATION & LOGISTIQUE

Evolution 2022-2023



RECETTES	DEPENSES
77.963,81 €	85.939,36 €

Un déséquilibre est constaté entre les recettes et les dépenses d'un montant de **-7.975,55 €** (prise en charge par le FDR des dépenses courantes). Selon le principe d'équilibre, le prélèvement sur fonds de réserve de **4.180,23 €** sera effectué pour compenser cette inégalité. En effet, seuls l'amortissement (5.744,13 €) et sa neutralisation (1.948,81 €) doivent toujours être inégaux et ne se compensent pas.



# SERVICE ADMINISTRATION & LOGISTIQUE

Recettes		Dépenses	
Dotation Globale de Fonctionnement	76.015,00 €	Contrats	8.595,23 €
Neutralisation d'amortissement	1.948,81 €	Fonctionnement service général	6.700,00 €
		Amortissement	5.744,13 €
		Viabilisation	64.900,00 €

RECETTES	DEPENSES
77.963,81 €	85.939,36 €

Un déséquilibre est constaté entre les recettes et les dépenses d'un montant de **-7.975,55 €** (prise en charge par le FDR des dépenses courantes). Selon le principe d'équilibre, le prélèvement sur fonds de réserve de **4.180,23 €** sera effectué pour compenser cette inégalité. En effet, seuls l'amortissement (5.744,13 €) et sa neutralisation (1.948,81 €) doivent toujours être inégaux et ne se compensent pas.



# SERVICE RESTAURATION & HEBERGEMENT

Evolution 2022-2023



RECETTES	DEPENSES
90.009,64 €	90.009,64 €



# SERVICE RESTAURATION & HEBERGEMENT

Recettes		Dépenses	
Produits scolaires	90.009,64 €	Contrats	6.300,00 €
		Denrées alimentaires	40.301,45 €
		Fonctionnement service restauration	8.340,22 €
		Reversement au Conseil Départemental	12.567,97 €
		Viabilisation	22.500,00 €

RECETTES	DEPENSES
90.009,64 €	90.009,64 €



# SERVICE RESTAURATION & HEBERGEMENT

## TARIFS DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT POUR L'ANNÉE 2023

Par délibération n°CD-juin 2022-36-105 du 23 juin 2022, le Conseil Départemental de l'Allier maintient en 2023 les tarifs du service de restauration et d'hébergement des collèges au tarif voté pour 2021 et 2022 :

Repas Catégorie A et extérieurs	Repas Catégorie B et C	Repas élève	Forfait annuel				
			1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
5,36 €	3,38 €	3,89 €	119,52 €	239,04 €	358,56 €	478,08 €	504,00 €

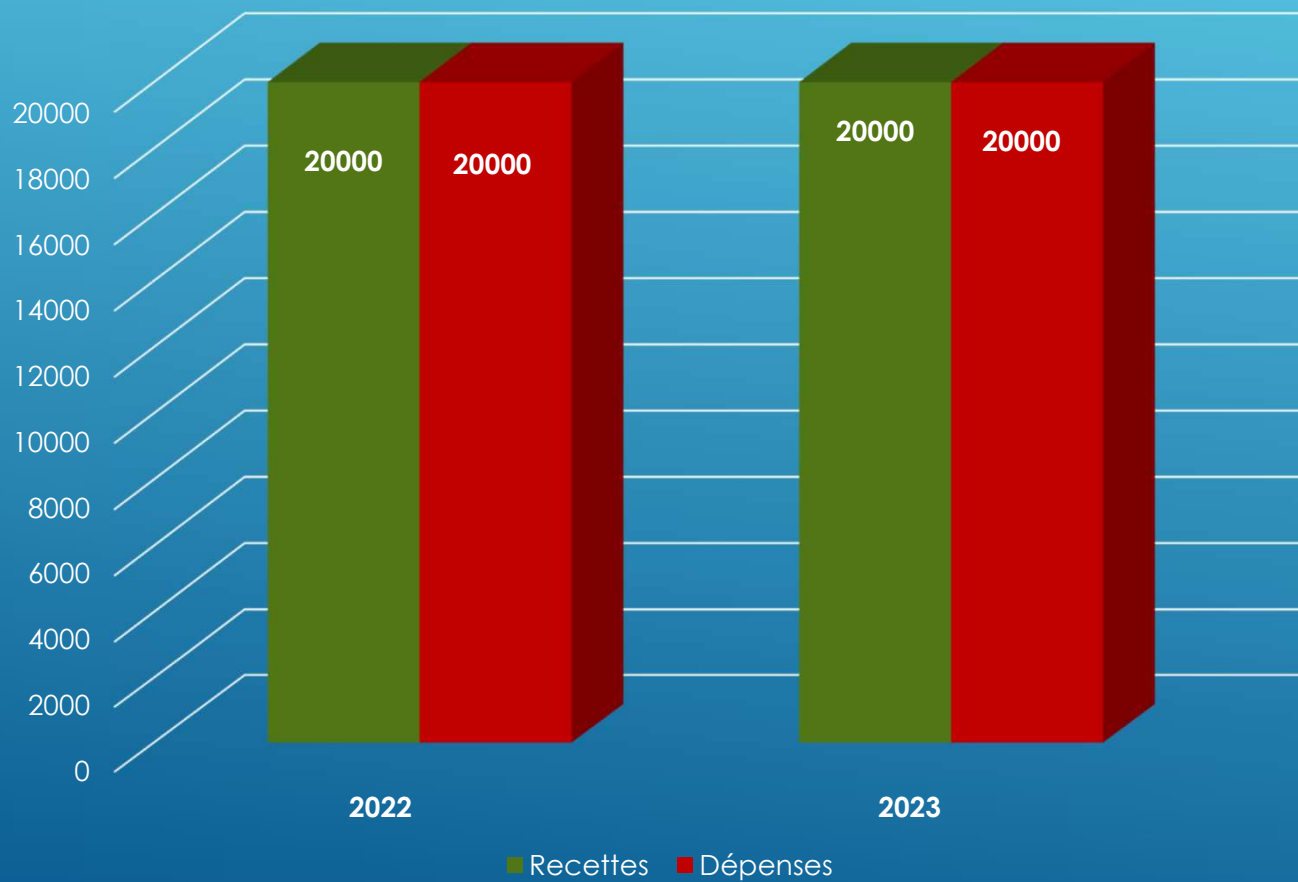
Le tarif des repas préparés dans les collèges aux élèves du 1<sup>er</sup> degré est également maintenu :

Repas par élève facturés aux communes
3,28 €



# SERVICE BOURSES NATIONALES

Evolution 2022-2023



RECETTES	DEPENSES
20.000,00 €	20.000,00 €



# SERVICE BOURSES NATIONALES

## REVALORISATION DES BOURSES NATIONALES A COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Par le Décret n° 2022-1302 du 10 octobre 2022, le montant des bourses nationales a été revalorisé à hauteur de 4,00 %.

Montant avant revalorisation		Montant après revalorisation	
<b>ECHELON 1</b> Annuel Trimestriel	105 € 35 €	<b>ECHELON 1</b> Annuel Trimestriel	111 € 37 €
<b>ECHELON 2</b> Annuel Trimestriel	294 € 98 €	<b>ECHELON 2</b> Annuel Trimestriel	306 € 102 €
<b>ECHELON 3</b> Annuel Trimestriel	459 € 153 €	<b>ECHELON 3</b> Annuel Trimestriel	477 € 159 €



# SERVICE BOURSES NATIONALES

Recettes		Dépenses	
Bourses nationales	20.000,00 €	Bourses nationales	20.000,00 €

RECETTES	DEPENSES
20.000,00 €	20.000,00 €



## LE BUDGET 2023 EN BREF



SERVICE	RECETTES	DEPENSES
AP	7.201,33 €	22.674,13 €
VE	13.053,70 €	13.053,70 €
ALO	77.963,81 €	85.939,36 €
SRH	90.009,64 €	90.009,64 €
SBN	20.000,00 €	20.000,00 €
<b>Total</b>	<b>208.228,48 €</b>	<b>231.676,83 €</b>

Le total des recettes étant inférieur au total des dépenses, on constate un déséquilibre budgétaire de **23.448,35 €**.



# LE BUDGET 2023 EN BREF

## PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT

Le budget prévisionnel 2023 nécessite un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de **19.653,03 € (AP : 15.472,80 € + ALO : 4.180,23 €)** pour être équilibré en recettes et en dépenses.

Le montant du prélèvement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses, sans tenir compte des amortissements.

La situation du fonds de roulement est la suivante :

Montant du fonds de roulement au dernier compte financier (2021)	130.577,28 €
Prélèvements déjà autorisés	87.528,12 €
<b>Prélèvement proposé</b>	<b>19.653,03 €</b>
<b>Fonds de roulement (FDR) disponible estimé au 01/01/2023</b>	<b>23.396,13 €</b>



# VOTE DU BUDGET 2023

## PROPOSITION DE BUDGET SOUMISE AU VOTE

SERVICE	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE
Activités Pédagogiques (AP)	7.201,33 €	22.674,13 €	- 15.472,80 €
Vie de l'Elève (VE)	13.053,70 €	13.053,70 €	0,00 €
Administration & Logistique (ALO)	77.963,81 €	85.939,36 €	- 7.975,55 €
Restauration & Hébergement (SRH)	90.009,64 €	90.009,64 €	0,00 €
Bourses Nationales (SBN)	20.000,00 €	20.000,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>208.228,48 €</b>	<b>231.676,83 €</b>	<b>- 23.448,35 €</b>



# VOTE DU BUDGET 2023

## VENTILATION DES DEPENSES SOUMISE AU VOTE

Prestations	Service AP	Service ALO	Service SRH
Location copieurs	50,00 %	50,00 %	
Papier repro	60,00 %	40,00 %	
Vérification des extincteurs, blocs de secours, désenfumage		85,00 %	15,00 %
Collecte et traitement des déchets		10,00 %	90,00 %
Vérifications électriques		90,00 %	10,00 %
Vérification gaz		33,00 %	67,00 %

Viabilisation	Service ALO	Service SRH
Eau (1 compteur /3)	70,00 %	30,00 %
Électricité	90,00 %	10,00 %
Gaz (1 compteur /3)	70,00 %	30,00 %



MERCI DE VOTRE ATTENTION !